

Le rôle de la morale dans la production communiste

Szocialis Termelés [Production Sociale] 20 juillet 1919

par György LUKÁCS

Le communisme a pour objectif final l'édification d'une société dans laquelle la liberté de la morale prendra la relève de la contrainte du droit dans la réglementation des actions. Comme le sait tout marxiste, il faut absolument pour cela mettre fin à la division de la société en classes. En effet, quelle que soit notre opinion sur la possibilité du fait que la nature humaine en général rende ou non possible l'existence d'une société basée sur la morale pure (à notre sens, le problème est ainsi mal posé), il n'en demeure pas moins que même en cas de réponse vigoureusement positive à cette question, le règne de la morale ne pourra s'inscrire dans les faits tant qu'il y aura des classes dans la société. Car une seule sorte de régulation est possible dans la société. La présence simultanée de deux réglementations opposées ou même tout simplement divergentes causerait une véritable anarchie au sens courant du terme. Dans une société divisée en plusieurs classes, ce qui revient à dire que les intérêts des groupes d'hommes constituant cette société sont au minimum différents, il est impossible que cette réglementation des actions humaines ne heurte pas les intérêts d'une fraction importante, le plus souvent la majorité, des hommes qui composent la société. Mais on ne peut cependant forcer les hommes à des actes volontaires allant à l'encontre de leurs intérêts ; tout au plus peut-on les y contraindre, que la violence exercée soit physique ou spirituelle. Tant qu'il y aura des classes différentes, donc, il est inévitable que la fonction de la réglementation des actions sociales revienne au droit, et non pas à la morale.

Mais cette fonction du droit ne se limite pas à contraindre les classes opprimées à servir par leurs actions l'intérêt des oppresseurs. Il s'agit de faire valoir les intérêts de classe des classes dominantes même à l'encontre de la classe dirigeante. Cette seconde source de la nécessité du droit, l'opposition des intérêts individuels et des intérêts de classe, n'est pas aussi exclusivement une conséquence de la division en classes de la société que la précédente. Il est vrai que l'opposition entre les intérêts individuels et les intérêts de classe n'a jamais été aussi vive qu'à l'époque du capitalisme. Les conditions vitales de la

société capitaliste, l'anarchie de la production, la révolution incessante de la production, la production en vue du profit, etc., excluent a priori la possibilité d'une harmonisation à l'intérieur d'une même classe des intérêts individuels et des intérêts de classe. S'il va de soi que les intérêts individuels et les intérêts de classe coïncident toutes les fois que les capitalistes affrontent d'autres classes (qu'il s'agisse des exploités ou d'autres exploités, par exemple, les classes agraires, féodales ou les capitalistes de tel ou tel pays étranger), donc lorsqu'il s'agit pour la classe dominante de prendre position au sujet de la *possibilité et de l'orientation générales de l'exploitation*, par contre, la conciliation des intérêts personnels et des intérêts de classes a toujours été impossible dès qu'il s'agissait de la mise en œuvre concrète de l'exploitation, du fait de savoir qui serait l'exploiteur et qui seraient les exploités, *combien* ceux-ci seraient et *dans quelle mesure* ils seraient exploités. Dans la classe capitaliste, il ne peut y avoir de solidarité que vers l'extérieur, et non pas vers l'intérieur, et c'est la raison pour laquelle le règne du droit n'a jamais pu être détrôné par celui de la morale, même à l'intérieur de la classe.

La situation de classe du prolétariat, tant dans la société capitaliste qu'après la victoire, est en contradiction flagrante avec la précédente. L'intérêt bien compris de l'individu prolétaire ne peut triompher que par le truchement de la victoire des intérêts de la classe prolétarienne, non seulement dans sa possibilité abstraite, mais encore et surtout dans la réalité. La solidarité que les plus grands penseurs de la société bourgeoise ont posé en idéal impossible à atteindre pour la société est une réalité vivante dans la conscience de classe et dans l'intérêt de classe du prolétariat.

LA DICTATURE DU PROLETARIAT

La vocation d'histoire universelle du prolétariat se manifeste précisément dans le fait que la réalisation de ses intérêts de classe entraîne la salvation sociale de l'humanité tout entière.

Mais cela ne peut résulter d'un processus régulier naturel simplement automatique. La victoire de l'esprit sur la volonté égoïste des individus apparaît clairement dans la nature de domination de classe de la dictature du prolétariat ; il se peut que le prolétariat ne veuille directement que la domination de classe, mais la pratique conséquente

de cette domination de classe aboutit nécessairement à l'anéantissement des différences de classe et à la création de la société sans classes.

En effet, pour que la domination de classe du prolétariat puisse se réaliser vraiment, il lui faut nécessairement passer par la cessation économique et sociale des différences de classes, par la transformation en travailleurs des exploités et, en dernière analyse, par le fait de forcer tout le monde dans la démocratie prolétarienne qui constitue la forme de manifestation intrinsèque de la dictature du prolétariat, née au sein de la classe prolétarienne. Il est clair que la réalisation conséquente de la Dictature du prolétariat peut avoir une seule fin : le fait que la démocratie prolétarienne absorbe et rende inutile la dictature car, avec la cessation des classes, il n'y aura plus personne contre qui la dictature soit applicable.

Ceci met fin à la cause principale de l'utilisation de la contrainte juridique, l'État, autrement dit à la cause que voulait supprimer Engels lorsqu'il a dit à propos de ce développement que l'État s'éteindrait.

La question se pose cependant de savoir comment ce développement naît et progresse au sein de la classe prolétarienne. C'est là que se pose la question du rôle socialement efficace de la morale, une question qui, si elle a joué un rôle important dans les idéologies de l'ancienne société, n'a jamais eu d'impact véritable sur l'évolution de la réalité sociale. Elle ne pouvait pas en avoir, car c'est seulement dans la classe prolétarienne que l'on trouve la condition sociale préalable du développement de la morale de classe et de sa réalisation à l'intérieur de la classe : la convergence complète des intérêts individuels et des intérêts de classe. C'est seulement au sein de la classe prolétarienne que la solidarité, la soumission aux intérêts communautaires des penchants et des passions de l'individu coïncident avec l'intérêt individuel bien compris. Ainsi, la possibilité sociale est donnée de voir tous les individus faisant partie de la classe prolétarienne se soumettre *volontairement* à ce que demandent les intérêts de sa classe, sans préjudice aucun de ses intérêts individuels.

Dans la société bourgeoise, cette soumission volontaire était chose impossible. La régulation ne pouvait s'y manifester que par la voie de la contrainte, elle ne pouvait être que de nature juridique.

LA MORALE DE CLASSE

Dans cette société où la morale intervenait parfois en tant que régulateur effectif des actions, on ne connaissait la morale que comme un principe permettant de sortir de la répartition en classes, de l'appartenance à une classe, comme une morale individuelle. Cette morale suppose une élévation humaine qui ne peut constituer un facteur général influant sur l'ensemble de la société qu'au cours de développements bien ultérieurs.

C'est la morale de classe qui jette un pont par-dessus le fossé séparant l'action fondée sur l'intérêt égoïste de celle qui est fondée sur la morale pure. C'est ce qui conduira l'humanité à une ère moralement nouvelle, ce que Engels appelait le « règne de la liberté ». Mais, je le répète, ce développement ne peut découler de la régularité automatique de forces sociales aveugles.

Il dépend uniquement de la libre décision de la classe ouvrière. Car depuis la victoire remportée par le prolétariat, il n'est besoin de contrainte au sein de la classe ouvrière que dans la mesure où *les individus composant la classe ouvrière ne sont pas capables d'agir comme le commandent leurs propres intérêts ou n'y sont pas disposés*. Si la contrainte, l'organisme de contrainte physique et morale de l'État se manifestaient également au sein de la société capitaliste, c'est qu'il en était irrévocablement besoin du fait que les exigences sans bornes (la soif de profit) des intérêts individuels des individus formant cette classe auraient conduit à la désagrégation de la société capitaliste. La classe prolétarienne, par contre, est composée d'individus dont les intérêts individuels, s'ils sont bien compris et estimés, conduisent au renforcement de la société. Il faut seulement comprendre ces intérêts et savoir s'élever à cette hauteur morale pour pouvoir soumettre ses penchants, ses passions et ses humeurs du moment à ces intérêts.

Le point de rencontre des intérêts individuels et des intérêts de classe est en l'occurrence une question d'accroissement de la production, d'augmentation du rendement et, en liaison étroite avec celle-ci, de discipline du travail. Sans cela, la société prolétarienne ne peut subsister, la domination de classe du prolétariat se trouve anéantie et (outre les dangereuses conséquences qu'entraînerait pour chaque prolétaire le décalage de classe ainsi produit) l'individu ne peut

s'affirmer en tant qu'individu. En effet, il est clair que les phénomènes les plus accablants de la domination prolétarienne sont le manque de marchandise, la cherté, etc., dont les conséquences directes sont ressenties par chaque prolétaire, découlent directement du relâchement de la discipline du travail et de la réduction du rendement. Le seul moyen de remédier à ces maux et de relever le niveau de vie des individus de la classe prolétarienne est de supprimer ces causes.

Pour ce faire, deux voies s'offrent soit les individus composant le prolétariat se rendent compte que c'est là le seul moyen de s'aider eux-mêmes et procèdent *volontairement* à un renforcement de la discipline du travail et à une augmentation du rendement; soit, s'en voyant incapables, ils créent des *institutions* aptes à parer à ces nécessités. Dans le dernier cas, il leur faudrait également créer un *système juridique* par lequel la classe prolétarienne contraindrait les individus qui la composent à agir dans le sens de leurs intérêts de classe et à *appliquer la dictature à eux-mêmes*.

Cette mesure juridique serait absolument nécessaire à la subsistance du prolétariat pour le cas où les individus le composant ne reconnaîtraient pas leurs intérêts de classe et n'entreprendraient pas d'eux-mêmes de les servir. On ne peut cependant se dissimuler que cette voie recèle de grands dangers pour l'avenir. En effet, si le prolétariat établit lui-même la discipline du travail et si l'organisation du travail de l'État prolétarien est édifiée sur des bases *morales*, la suppression de la division en classes entraîne automatiquement la cessation de la contrainte extérieure du droit, l'État s'éteint, et la cessation de la division en classes aboutit d'elle-même au commencement de l'histoire de l'humanité, comme Marx l'a prédit et espéré. Au contraire, si le prolétariat se voit contraint de choisir l'autre voie, il lui faut établir un système juridique dont la cessation spontanée ne peut être amenée automatiquement par le développement. Et le développement prend donc une orientation mettant essentiellement en danger l'avènement et la réalisation du but final. En effet, le système juridique ainsi mis en place par force par le prolétariat devrait être par la suite détruit de la même manière – et qui sait quels bouleversements et quelles souffrances amènera une transition conduisant par un tel détour de l'empire de la nécessité à celui de la liberté ?

LA DISCIPLINE DU TRAVAIL

La question de la discipline du travail est donc une question vitale de la société prolétarienne, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan moral. Cette situation démontre combien Marx et Engels avaient raison en disant que l'accès au pouvoir du prolétariat commence par l'ère de la liberté. Ici, ce ne sont plus des lois économiques et sociales aveugles qui dirigent le développement, mais la *libre décision du prolétariat*. C'est de la prise de conscience, de l'élévation spirituelle et morale, de la force de jugement et de l'abnégation du prolétariat que dépend l'orientation que va maintenant prendre le développement de la société. *Le problème de la production est devenu un problème moral*. C'est du prolétariat que dépend l'avènement ou le non-avènement de la « préhistoire de l'humanité », du règne de l'économie sur l'homme, du règne du droit, des institutions, de la contrainte sur la morale. C'est du prolétariat que dépend le début de l'histoire de l'humanité : le règne de la morale sur les institutions et l'économie. La possibilité en est donnée grâce au développement social. *À présent, le prolétariat a réellement en mains son propre sort, ainsi que celui de l'humanité*. C'est là le critère de la maturité du prolétariat, de sa maturité pour prendre en main le pouvoir et la direction de la société. Jusqu'ici, ce sont les lois du progrès social qui ont dirigé le prolétariat. A présent, c'est à lui de diriger, et ce sont ses décisions qui donneront son orientation au développement social.

A présent, cette responsabilité doit être ressentie par *chacun des individus* composant la classe prolétarienne. Chacun doit sentir que c'est de lui, du rendement de son travail quotidien que dépend l'avènement d'une ère de bonheur et de liberté pour l'humanité. Il est impensable que le prolétariat, qui a su rester dans les conditions les plus difficiles fidèle à sa vocation historique, l'abandonne précisément lorsqu'il se trouve en mesure de la réaliser par des actes.